

0380059H
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE ROSE VALLAND
1 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS
Tel : 0476654359

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 44

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/04/2026

Réuni le : 21/04/2026

Sous la présidence de : Fabien Sanchez

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Tetraktys : Convention de partenariat entre l'association Tetraktys et le collège dans le cadre du projet « Regards croisés » qui met en relation des collèges français et sénégalais pour échanger et travailler ensemble sur une thématique commune et partager leurs réflexions et actions. Le collège Rose Valland et le collège lycée de Fongolimbi sont partenaires pour cette année scolaire sur la thématique « eau et assainissement ». Cette convention permet de positionner les interventions de l'association au sein du collège.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0